Demande de mainlevée de saisie de véhicule

Avec vous, au cœur de votre sécurité

Numéro du Procès-verbal – Saisie de véhicule :

IMPORTANT : Ce formulaire s'adresse au propriétaire dont le véhicule a été saisi pour une période de 30 ou de 90 jours et qui demande à être remis en possession de son véhicule avant la fin de la saisie. Une décision favorable de la Société pourrait vous permettre de reprendre possession de votre véhicule avant la fin de la saisie sur paiement des frais de garde et de remorquage.

Si l'un des motifs de saisie inscrits sur le *Procès-verbal – Saisie de véhicule* concerne la course de rue ou le surf de véhicule (motifs 60, 61 ou 62) ou l'offre illégale de transport rémunéré de personnes par automobile (motif 51), vous ne devez pas remplir ce formulaire. Vous devez plutôt adresser une demande à la Cour du Québec en remplissant le formulaire Demande pour mainlevée de la saisie, disponible au ministère de la Justice.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le verso de votre procès-verbal ou le site Web de la Société, à saaq.gouv.qc.ca.

COCHEZ LE OU LES MOTIFS INVOQUÉS DANS LA DEMANDE DE MAINLEVÉE DE SAISIE	
LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE ÉTAIT LE CONDUCTEUR AU MOMENT DE LA SAISIE	
Véhicule saisi pour conduite sans être titulaire d'un permis (motif 10 (permis expiré) du <i>Proc</i>	ès-verbal – Saisie de véhicule)
Vous avez conduit un véhicule alors que votre permis de conduire était expiré.	
Dans la section JUSTIFICATION ci-dessous, indiquez la date à laquelle votre perm Véhicule saisi pour conduite durant sanction (motifs 20 et 21 du Procès-verbal – Saisie de v	
Vous ignoriez que vous étiez sous le coup d'une sanction.	anouici
Dans la section JUSTIFICATION ci-dessous, expliquez pourquoi vous n'avez pas	été en mesure de prendre connaissance de la sanction à votre dossier.
EXCEPTIONS : Si le véhicule a été saisi pour l'un des motifs suivants ET que vous en	étiez le conducteur, vous ne devez pas remplir ce formulaire.
 Conduite, garde ou contrôle avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la drogue, rei Procès-verbal – Saisie de véhicule). Vous devez remplir le formulaire Demande 	
 Vous n'étiez pas titulaire d'un permis (motif 10 (sauf permis expiré); motifs 11, 12, 13 ou 14 (non-respect des conditions ou restrictions) du Procès-verbal – Saisie de véhicule). Vous ne pouvez pas faire une demande de mainlevée de saisie. 	
LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE N'ÉTAIT PAS LE CONDUCTEUR AU MOMENT DE LA SAISIE	
Véhicule saisi pour conduite durant sanction ou sans permis (motifs 10, 11, 12, 13, 14, 20 ou	21 du Procès-verbal – Saisie de véhicule)
Vous ignoriez que le conducteur était sous le coup d'une sanction alors que vous a	viez effectué des vérifications raisonnables pour le savoir.
Vous ignoriez que le conducteur n'était pas titulaire d'un permis de la classe appro raisonnables pour le savoir.	priée à la conduite du véhicule alors que vous aviez effectué des vérifications
Dans la section JUSTIFICATION ci-dessous, précisez quelles vérifications vous avez	effectuées pour vous assurer de la validité du permis du conducteur.
Véhicule saisi pour conduite, garde ou contrôle avec les facultés affaiblies par l'alcool ou la de véhicule)	rogue ou pour refus d'obtempérer (motifs 33, 34, 35, 36 ou 37 du <i>Procès-verbal – Saisie</i>
Vous ne pouviez raisonnablement pas prévoir que le conducteur conduirait le véhicule ou en aurait la garde ou le contrôle alors que son alcoolémie était égale ou supérieure à 80 mg par 100 ml de sang.	
Vous ne pouviez raisonnablement pas prévoir que le conducteur conduirait le véhicule ou en aurait la garde ou le contrôle alors qu'il avait les facultés affaiblies et qu'il échouerait à l'évaluation de l'agent évaluateur.	
Vous ne pouviez raisonnablement pas prévoir que le conducteur omettrait d'obtempérer, sans excuse raisonnable, à un ordre donné par un agent de la paix. Dans la section JUSTIFICATION ci-dessous, expliquez pourquoi vous ne pouviez raisonnablement pas prévoir le comportement du conducteur.	
Véhicule saisi pour grand excès de vitesse (motif 40 du <i>Procès-verbal – Saisie de véhicule</i>)	
Vous ne pouviez raisonnablement pas prévoir que le conducteur commettrait un grand excès de vitesse. Dans la section JUSTIFICATION ci-dessous, expliquez pourquoi vous ne pouviez raisonnablement pas prévoir le comportement du conducteur.	
Véhicule utilisé sans votre consentement	
Vous n'aviez pas consenti à ce que le conducteur soit en possession de votre véhicule. Dans la section JUSTIFICATION ci-dessous, expliquez les circonstances vous permettant d'affirmer que vous n'y aviez pas consenti.	
JUSTIFICATION	
Veuillez fournir les explications demandées en fonction du motif coché ci-dessus. Notez que l'absence d'une justification pourrait entraîner le refus de la demande. Joignez une page supplémentaire au besoin.	
DOCUMENTS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE	
 Le Procès-verbal – Saisie de véhicule. Si votre véhicule a été volé, fournissez le numéro du rapport de vol ou toute autre preuve à cet effet. Tous les documents pertinents attestant les faits invoqués dans la section JUSTIFICATION (preuve de déménagement, preuve de séjour à l'extérieur de votre domicile, déclaration signée d'un tiers, etc.). 	
PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE SAISI	
Je soussigné déclare que les faits allégués dans la présente demande sont vrais. Je reconnais que toute fausse déclaration peut entraîner le refus de la présente demande, et me rend passible de poursuites judiciaires. De plus, j'autorise le représentant mentionné ci-dessous, s'il y a lieu, à me représenter pour cette demande de mainlevée de saisie à la Société.	
Nom et prénom	Adresse (numéro, rue, appartement)
Ville, village, municipalité Province Code postal	Téléphone (domicile) Téléphone (autre) Poste
J'autorise la Société à changer mon adresse dans ses fichiers si elle est différente de celle	qui est indiquée ci-dessus.
X Signature du propriétaire du véhicule Da	te (Année-Mois-Jour)
REPRÉSENTANT AUTORISÉ (s'il y a lieu)	
Nom et prénom	Adresse (numéro, rue, appartement)
Ville, village, municipalité Province	Code postal Téléphone (domicile)
X Signature du représentant autorisé Da	te (Année-Mois-Jour) Téléphone (autre) Poste
Renseignements personnels	ico do con attributiono et à l'amplication des les dest alle e le reconscabilité test en con-

La Société ne recueille que les renseignements personnels qui sont indispensables à l'exercice de ses attributions et à l'application des lois dont elle a la responsabilité en tout ou en partie. Son personnel autorisé traite de façon confidentielle les renseignements personnels qui lui sont confiés. Ils peuvent être communiqués à ses mandataires et à certains ministères et organismes, y compris ceux situés à l'extérieur du Québec, le tout conformément à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Ils peuvent aussi servir aux fins de production de statistiques, d'étude, de sondage, d'enquête ou de vérification. Omettre de les fournir peut entraîner un refus du service demandé. Vous pouvez consulter les renseignements personnels vous concernant, en obtenir une copie ou les faire corriger.

Pour plus d'information, consultez la Politique de confidentialité de la Société à saaq.gouv.qc.ca/confidentialite ou téléphonez au Centre de relations avec la clientèle de la Société.

Pour transmettre votre demande :

Déposez vos documents dans un centre de services de la Société

Acheminez-les par télécopieur au 418 643-2200 ou au 1 866 680-1939 (sans frais)

Vous pouvez également la poster à l'adresse suivante : Service à la clientèle et au suivi du privilège de circuler Şociété de l'assurance automobile du Québec Édifice Jean-Lesage 333, boulevard Jean-Lesage Case postale 19500, succursale Terminus Québec (Québec) G1K 8J5

Société de l'assurance automobile du Québec